



# Vol de vélo



## **Le triathlon en catégorie voleurs ? A pied à la piscine, retour à vélo !**

L'occasion fait le larron, dit-on, surtout avec les vélos qui ne sont pas, ou peu, protégés. Commencez par prévoir un dispositif de sécurité. Attachez toujours votre vélo avec une chaîne antivol, un antivol en U ou tout autre système fiable et solide. Et pour que personne ne puisse simplement l'emporter, attachez toujours le cadre et les deux roues à une construction fixe.

Chaque vélo doit être muni d'un dispositif de sécurité. Chaînes, antivols en U ou cadenas, optez toujours pour la « qualité certifiée » ; seuls les antivols lourds de type U ou les câbles articulés offrent une véritable sécurité.

---

Attachez votre vélo à une construction fixe – aussi dans un local à vélo, un garage souterrain ou une cave.

---

A l'achat, notez le numéro inscrit sur le cadre, la marque et le type de vélo. Ces indications aideront la police à retrouver votre vélo, au cas où on venait quand même à vous le voler malgré toutes les précautions prises.

---

**Pour plus d'informations sur la prévention  
de la criminalité : [www.skppsc.ch](http://www.skppsc.ch)**